



## STATISTIQUES ET INDICATEURS

# L'EMPLOI INTERIMAIRE EN AOUT 2019



En Pays de la Loire, le nombre d'intérimaires s'établit à près de 63 200 à fin aout 2019.

L'EMPLOI INTERIMAIRE  
PROGRESSE DE +0,8% SUR UN  
MOIS ET DIMINUE DE

# -2,9%

PAR RAPPORT A  
AOUT 2018 \*

## LA SITUATION NATIONALE

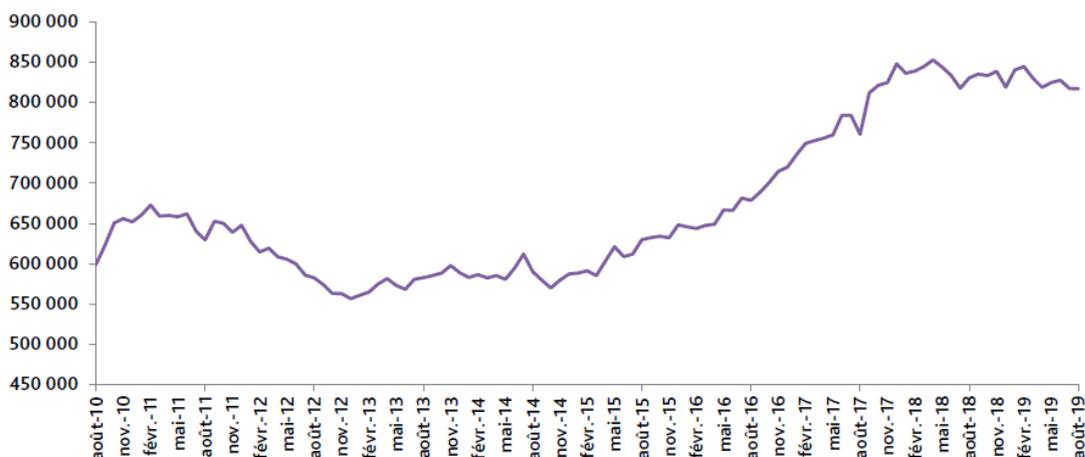
Au niveau national, à fin aout 2019, le nombre d'intérimaires s'établit à 817 900, en valeur corrigée des variations saisonnières. Il connaît une baisse (-0,1%) par rapport à fin juillet 2019. En un an, l'intérim diminue de 1,7% (-13 900 de fin aout 2018 à fin aout 2019).

La répartition par secteur d'activité de l'emploi intérimaire diffère sensiblement de celle de l'emploi salarié total. L'industrie et la construction représentent respectivement 16,1% et 7,7% de l'emploi salarié total, mais emploient respectivement 38,8% et 21,2% des intérimaires. Inversement, 76,0% des salariés travaillent dans le secteur tertiaire contre seulement 39,6% des intérimaires.

Entre juillet et aout 2019, l'emploi intérimaire augmente dans 6 régions de manière modérée. Les hausses les plus fortes sont en Bretagne (+1,2%) et en Ile de France (+1,0).

Graphique 1

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES (CVS) - FRANCE



## LA SITUATION REGIONALE

### Situation de l'intérim

A fin août 2019, on compte près de 63 200 intérimaires sur la région, soit +0,8% par rapport à juillet 2019. Sur un an, l'emploi intérimaire diminue de -2,9%, soit près de 1 900 postes concernés.

Plus de la moitié (56%) des emplois intérimaires de la région se trouve dans l'industrie. La région se distingue du national par l'importance de l'industrie dans l'emploi intérimaire, et la moindre place du tertiaire.

Tous les secteurs à l'exception de la construction (-5,7%) ont vu leurs effectifs progresser sur le mois. Les hausses vont de 1,6% dans l'industrie à 3,5% dans le tertiaire

Sur un an, seul le tertiaire enregistre une hausse (+4,1%). La construction et le l'industrie voient leurs effectifs progresser respectivement de -8,2% et -4,3%.

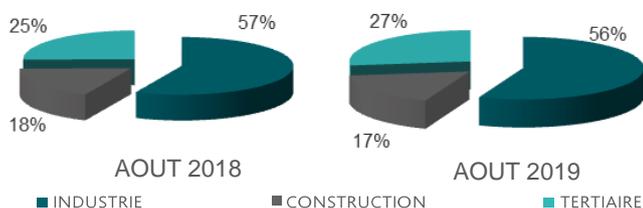
Graphique 2

EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES



Graphique 3

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE



Graphique 4

EVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR SECTEUR

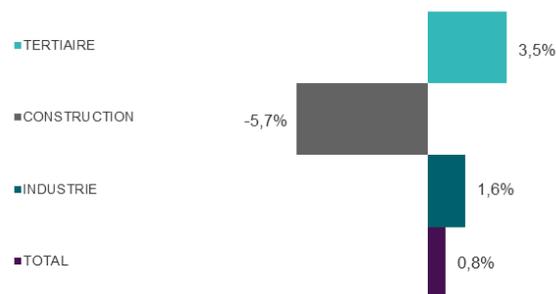


Tableau 1

LES PRINCIPAUX SECTEURS UTILISATEURS

	août-19	évolution sur 1 mois (%)	évolution sur 1 an (%)
Fabrication d'autres produits industriels	13 742	-0,5%	-7,7%
Construction	10 701	-5,7%	-8,2%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	8 351	2,6%	-0,6%
Fabrication de matériels de transport	7 020	4,3%	2,4%
Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles	4 769	4,1%	1,8%

La fabrication d'autres produits industriels se positionne toujours comme principal acteur de l'emploi intérimaire (21,7%). En août 2019, le secteur emploie plus de 13 700 intérimaires, en baisse mensuelle de -0,5%. Sur un an, le secteur affiche également une diminution : -7,7%.

La construction arrive en deuxième position avec plus de 10 700 postes et 16,9% de l'emploi intérimaire, en baisse de -5,7% sur un mois et de -8,2% sur un an.

La fabrication de denrées alimentaires prend la 3<sup>ème</sup> position. Ses effectifs augmentent de +2,6% sur un mois mais régressent de -0,6% sur un an.

### Chiffres clés

#### EVOLUTION – FAITS MARQUANTS

##### SUR UN MOIS

- ✓ Activités immobilières **+7,8%**
- ➔ ✓ Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale **+7,5%**
- ➔ ✓ Autres activités de services **-9,6%**
- ✓ Construction **-5,7%**

##### SUR UN AN

- ➔ ✓ Activités financières et d'assurance **+23,6%**
- ✓ Information et communication **+15,8%**
- ➔ ✓ Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques- fabrication de machines **-12,5%**
- ✓ Agriculture, sylviculture et pêche **-8,2%**

## Evolution de l'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

Les ouvriers représentent plus de quatre intérimaires sur cinq. 46,2% sont ouvriers qualifiés et 36,5% des ouvriers non qualifiés.

La part des employés est proche de celle des cadres et professions intermédiaires, avec respectivement 8,5% et 8,8% des emplois.

Les cadres et professions intermédiaires et les employés enregistrent une augmentation mensuelle de leurs effectifs (respectivement +1,8% et +4,4%) Les ouvriers qualifiés voient leurs effectifs progresser également (+0,7%). A l'inverse, les ouvriers non qualifiés voient leur nombre diminuer (-0,1%).

Sur un an, seuls les cadres et professions intermédiaires affichent une hausse d'effectif (+9,9%). Les ouvriers qualifiés affichent la plus forte baisse : -5,8%.

Graphique 5  
REPARTITION PAR CSP

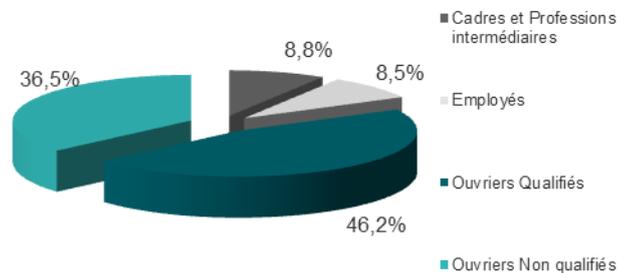


Tableau 2  
EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERIMAIRES PAR CSP

	août-19	évolution sur un mois (%)	évolution sur un an (%)	Part de l'emploi
Cadres et Professions intermédiaires	5 556	1,8%	9,9%	8,8%
Employés	5 397	4,4%	-2,7%	8,5%
Ouvriers Qualifiés	29 199	0,7%	-5,8%	46,2%
Ouvriers Non qualifiés	23 038	-0,1%	-1,9%	36,5%

## Répartition des intérimaires par sexe

Graphique 6  
REPARTITION PAR SEXE



La population intérimaire est majoritairement masculine. Au mois d'août 2019, 70,2% des intérimaires sont des hommes en Pays de la Loire.

L'évolution mensuelle est positive pour les femmes (+1,1%) et les hommes (+0,7%).

Sur un an, l'évolution est négative pour les hommes (-5,0%) et positive pour les femmes (+2,5%).

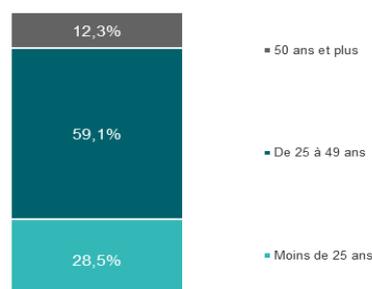
## Répartition des intérimaires par âge

Les jeunes sont largement surreprésentés dans la population intérimaire régionale. A fin août 2019, 28,5% des intérimaires ont moins de 25 ans, alors que selon les derniers chiffres de l'INSEE, les moins de 25 ans ne représentent que 9% des actifs occupés.

Que les jeunes aient fortement recours à l'intérim peut avoir diverses raisons, ils sont plus mobiles, encore indécis par rapport à leur avenir, et il leur est plus difficile d'accéder à des emplois durables.

Toutes les tranches d'âge affichent des hausses mensuelles (+1,1% pour les 25 à 49 ans). Les baisses annuelles concernent toutes les tranches d'âge, excepté les 50 ans et plus (+1,7%).

Graphique 7  
REPARTITION PAR AGE



# LA SITUATION DEPARTEMENTALE

## Répartition de l'intérim par département

Tableau 3

### COMPARATIF INTERIM / EMPLOI SALARIE

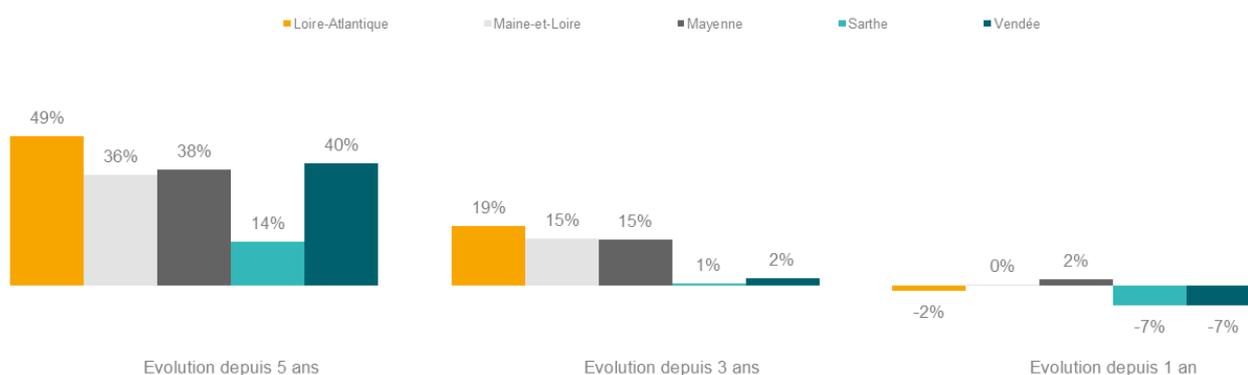
	août-19	Poids Intérim	Poids Emploi Salarie
Loire-Atlantique	26 829	42,5%	42,1%
Maine-et-Loire	11 096	17,6%	19,8%
Mayenne	5 325	8,4%	7,5%
Sarthe	8 934	14,1%	13,5%
Vendée	11 006	17,4%	17,1%

La Loire-Atlantique emploie 42,5% des intérimaires. Le Maine-et-Loire, la Sarthe et la Vendée ont des taux de représentativité entre 14% et 18%. La Mayenne est en retrait avec 8,4% de l'effectif intérimaire régional.

Les départements n'affichent pas les mêmes représentativités entre l'intérim et l'emploi salarié. Le Maine-et-Loire recourt moins à l'intérim. Son poids dans l'effectif intérimaire de la région est de 17,6% quand celui dans l'effectif salarié est de 19,8%. La Loire-Atlantique et la Mayenne sont les départements recourant le plus aux contrats intérimaires proportionnellement à leur poids.

Graphique 8

### EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT SUR UN, TROIS ET CINQ ANS

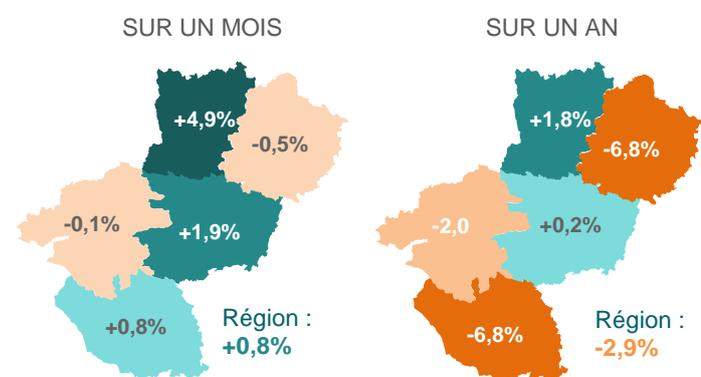


Sur 5 ans, l'évolution de l'intérim est positive dans tous les départements. Depuis 2014, la Loire-Atlantique a gagné 49% d'intérimaires devant la Vendée (+40%).

Sur un an, les résultats sont contrastés. Les pertes d'effectifs intérimaires vont de -2% en Loire-Atlantique à -7% pour la Sarthe. Le Maine-et-Loire est stable et la Mayenne enregistre une hausse de 2% de son effectif intérimaire.

Carte 1

### EVOLUTION DE L'INTERIM PAR DEPARTEMENT



## Méthodologie

### INDICATEUR FIN DE MOIS :

Le nombre d'intérimaires est calculé à l'aide de l'indicateur fin de mois. La série est obtenue à partir du niveau de la statistique annuelle d'emploi intérimaire au 31/12/1995 auquel sont appliqués les taux mensuels d'évolution de l'indicateur fin de mois. En raison de la forte variabilité journalière, l'indicateur fin de mois est construit en fonction de la moyenne des cinq derniers jours ouvrés « pertinents » du mois<sup>2</sup>, et non au seul dernier jour ouvré du mois. Au début du mois M+2 sont connus les indicateurs provisoires du mois M et rectifiés du mois M-1.

Directeurs de la publication :  
Alain MAUNY – Laurence ROSSI

Directeur de la rédaction :  
Vincent RAGOT

Conception et réalisation :  
Service SEE – Gaetan COIRIER

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire,  
1 rue de la Cale Crucy - CS 67910  
44179 NANTES Cedex 4

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)  
[www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr](http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr)

